



Edition de La Tribune

Mardi 16 Février 2010

Sur les marchés

patrimoine

GL Events retenu par la mairie de Paris pour redynamiser le Palais Brongniart

Le spécialiste de l'événementiel a été préféré à Groupe SOS et à Nyse-Euronext.

Nyse-Euronext chassé du Palais Brongniart ! La Bourse transatlantique devrait perdre le bail qui la lie au Palais de la Bourse depuis son inauguration en 1826. Ce sera chose faite si le Conseil de Paris suit l'avis de la commission spéciale mise en place par Bertrand Delanoë. Créée en septembre 2009, elle a tranché lundi après avoir examiné les projets des deux autres candidats au bail emphytéotique de trente ans pour le célèbre monument napoléonien, Groupe SOS et Viparis Euronext. C'est le spécialiste de l'événementiel, GL Events (coté au marché officiel de Paris), associé à l'architecte Jean-Michel Wilmotte, qui a emporté la majorité des votes de la commission municipale présidée par Sylvie Wieviorka.

ESPRIT PROGRESSISTE

Son projet, qui prévoit un investissement de 20 millions d'euros, met en avant les « nouvelles formes entrepreneuriales » en

association avec l'animateur de La Cantine du passage des Panoramas, voisin du Palais : Silicon Sentier. En outre, GL Events propose de fédérer autour de ce projet des acteurs de l'économie sociale et solidaire, tels que France Initiative Réseau et l'agence de notation environnementale Vigeo ainsi que le Groupement national des établissements et services d'aide par le travail, ce qui le mâtime d'un esprit progressiste cher au maire de Paris. GL Events proposera parallèlement plusieurs « lieux de convivialité » dont un nouveau restaurant inspiré par le chef étoilé Marc Veyrat. Tous ces éléments répondent à la demande d'ouverture du Palais au public sur laquelle la Mairie de Paris avait mis l'accent.

Membre de la commission, Christian Sautter, adjoint au maire chargé de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité internationale, se félicite de ce choix en déclarant à « La Tribune » : « C'est une rupture, en ce sens que la

Ville voulait que le Palais Brongniart trouve un nouveau dynamisme qui ne l'avait pas animé ces dernières années. » En effet, les liens entre l'opérateur boursier et le Palais n'avaient cessé de se distendre depuis le démontage de la corbeille le 13 juillet 1987. Son ouverture au grand public se limitait à un très modeste musée de la Bourse visité par des groupes scolaires. Un amphithéâtre accueillait quelques manifestations spécialisées autour de la finance, à commencer par les entretiens de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Autant d'activités qui ne profitaient pas à la ville. Ce sera le cas dorénavant avec une commission de 3 % du chiffre d'affaires versée par les nouveaux locataires, qui viendra compléter un loyer porté de 2,4 à 3,4 millions d'euros. C. Fr. et C. T.

LUDOVIC/REA